



Date de parution : 17/01/2017

Support : <http://www.assurbanque20.fr>

## Le groupe Santiane intègre le réseau Carte Blanche



Objectif : améliorer les services mis à la disposition de ses adhérents et compléter les prestations « optique » de ses produits de santé.

Ainsi, les produits Néoliane, Epsil ou encore Linea (qui sont des marques propres du groupe) bénéficient du réseau Carte Blanche dès le 1er janvier 2017.

Santiane espère ainsi diminuer le coût de l'équipement optique en proposant aux assurés des soins et équipements optiques de qualité, à proximité, et au juste prix et leur faire profiter d'une offre « zéro reste à charge », dans le cadre de l'offre « Carte Blanche-Prysmé », reposant sur une sélection de verres de fabricants mondialement reconnus et une collection de montures d'*origine France garantie* ou *Made In France*, disponibles chez plus de 7700 opticiens partenaires.

Carte Blanche donne également accès à une multitude de services : garantie casse et adaptation des verres, traitement antireflet, 2ème équipement à 1 €, etc., ainsi qu'à des services d'accompagnement santé visant à améliorer la santé visuelle des assurés (mise à disposition de guides, articles, coachings, tests santé visuelle...).